



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Travail-Justice-Solidarité**

-----  
**COMITE NATIONAL DU  
RASSEMBLEMENT POUR  
LE DEVELOPPEMENT**

## **COMMUNIQUE N° 0015/CNRD/2022**

Le CNRD et son Président, Son Excellence, Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, tiennent à rassurer l'opinion nationale et internationale que le respect des libertés publiques a toujours été leur préoccupation depuis le 05 septembre 2021. La libération des sièges de certains partis politiques et de tous les détenus politiques, la liberté d'expression, la restitution des documents de voyage et le retour des exilés politiques, pour ne citer que ceux-là, illustrent bien cette volonté.

Est-il nécessaire de rappeler que de 2010 à 2021, la Guinée a connu plus de 700 marches violentes. Ces marches ont occasionné des centaines de morts, des milliers de blessés et des dégâts matériels innombrables sur tout le territoire national, dont les causes et les circonstances demeurent encore non-élucidées à date. Pire, le tissu social et la cohésion nationale en ont été sérieusement éprouvés. Plus loin, les malheureux événements du 28 septembre 2009, causés par les mêmes marches, attendent aussi un dénouement judiciaire.

Conscient de tous ces facteurs, et ayant le souci du dialogue et de la concertation entre les fils et filles du pays, le Président de la Transition, avec l'appui de toutes les bonnes volontés, a mis en place le Conseil National de la Transition au sein duquel siègent les représentants de toutes les forces vives de la Nation. Dans la même foulée, le cadre de concertation inclusif a été aussi mis en place à la demande des partis politiques, élargi aux représentants de toutes les forces vives de la Nation, sous la coordination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.



Ces deux entités sont bien indiquées pour servir de cadre de dialogue au sein duquel les contradictions et les incompréhensions peuvent être débattues en toute sérénité et dans l'intérêt supérieur de la Nation. De même, le Président de la Transition n'a jamais caché sa volonté de consacrer son temps personnel à la résolution de tout différend dont la solution n'a pas été trouvée au sein de ces deux instances.

En conséquence, rien ne pourrait justifier les marches en cette période sensible de la vie nationale où les Guinéens ont repris à se parler en frères. Tout en invitant les acteurs des forces vives de la Nation, autour de la table, afin de débattre de tous les désaccords ou différends éventuels, le CNRD et son Président réitèrent qu'aucune marche ne sera autorisée aussi longtemps que les garanties d'encadrement ne seront pas réunies.

Conakry, le 31 mai 2022

Pour le Comité National du Rassemblement pour le Développement  
(CNRD)



Colonel Sadiba **KOULIBALY**